

<b>Fécondation</b>	C'est la rencontre entre les cellules reproductrices mâles (spermatozoïdes) et les cellules reproductrices femelles (ovules). L'union entre le spermatozoïde et l'ovule forme une cellule-œuf, l'embryon.
<b>Accouplement</b>	C'est l'acte, l'union sexuelle entre le mâle et la femelle. Elle va permettre ensuite la fécondation interne ou externe.
<b>Reproduction sexuée</b>	Mode de procréation dans lequel il y a obligatoirement une fécondation (acte physique) des cellules reproductrices mâles et femelles.
<b>Vivipare</b>	Animaux dont la cellule-œuf se développe dans l'utérus, à l'intérieur d'un organe appelé placenta. Très souvent, ces animaux allaitent leurs petits.
<b>Ovipare</b>	Animaux dont la cellule-œuf se développe à l'extérieur du corps du parents, dans un œuf.
<b>Ovovivipare</b>	Quelques embryons se développent dans des œufs qui restent tout de même dans le corps de l'animal adulte jusqu'à l'éclosion.
<b>Gestation</b>	Chez les vivipares, c'est la période pendant laquelle l'embryon se développe. Elle se trouve entre la fécondation et la naissance du petit.
<b>Parade nuptiale</b>	C'est la période durant laquelle les animaux vont adapter leur comportement dans le but d'attirer un partenaire sexuel afin de s'accoupler.
<b>Éclosion</b>	Naissance des ovipares. Sortie du fœtus de son enveloppe protectrice.

<p><b>Placenta</b></p>	<p>Un organe dans lequel est baigné l'embryon. Il est relié directement à la mère par le cordon ombilical et sert aux échanges sanguins et nutritifs de l'embryon/fœtus.</p>
<p><b>Œuf</b></p>	<p>Il s'agit de l'ovule des animaux ovipares. Celui-ci se forme dans l'oviducte de la femelle.</p>
<p><b>Développement externe</b></p>	<p>L'embryon croit dans un œuf pondu. Il n'a pas besoin du parent pour croître dans l'œuf.</p>
<p><b>Vitellus et albumen</b></p>	<p>Il s'agit des sources de nourriture, de protéine et d'eau de l'embryon chez les ovipares. Dans l'œuf d'une poule, ces deux parties se différencient par leur couleur principalement.</p>